

Présents :

Sylvie GUISSSET - Antonio DIONISIO – Bruno DEGENETAIS Claire D'AGOSTINO– David CHAUMEIL– Jocelyne MOULIN - Frédéric SEGUIN

Absents : Jean-Yves DE MONTGOLFIER - Valérie BRESSAND— -Bruno GIRARD – Philippe MARCE – Catherine MOLARD

Procurations : 0

Secrétaire de séance : David CHAUMEIL

Séance ouverte à : 20 h00

- Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 07/12/2016

Ordre du jour :

Autorisation donnée à la Première Adjointe dans une action intentée contre la Commune

Monsieur Jean-Louis POLETTI, a saisi le Tribunal d'instance de Saint-Etienne aux fins de faire procéder au bornage judiciaire de sa parcelle avec le chemin rural dit «*impasse sous l'église* ».

Ne pouvant pas représenter la commune dans ce litige, Madame Sylvie GUISSSET, Première adjointe au Maire, est chargée de représenter la collectivité dans l'action intentée contre la Commune et d'exercer dans ce cadre toutes les voies de recours utiles, y compris en cassation.

-Recrutement d'un agent sur emploi permanent

L'agent technique de la Commune de Saint Michel sur Rhône va prochainement prendre sa retraite. Il est actuellement titulaire de la fonction publique territorial et doit être remplacé.

A ce titre et conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'Agent technique polyvalent au grade de d'Adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 02.01.2017. Celui-ci sera pourvu par un agent non titulaire.

Agenda

Le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux le vendredi 13 janvier à 19h

Le prochain Conseil municipal est fixé au mercredi 1^{er} février 2017 à 20h

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00